

Echelle : 1/5000
 0 60 120 180 m

- Légende**
-  Etablissement de culte
 -  Mairie
 -  Bâtiment
 -  Parcelle cadastrale
 -  Limite de commune
 -  Bassin versant
 -  Canal, plans d'eau ou cours d'eau permanent
 -  Axe de ruissellement
 - Classes de hauteur d'eau**
 -  Inférieure à 20 cm
 -  Comprise entre 20 et 50 cm
 -  Comprise entre 50 cm et 1 m
 -  Comprise entre 1 et 1.5 m
 -  Supérieure à 1.5 m
 -  Isocotes
 -  Casier hydraulique
 -  12.5 Altitude NGF de l'isocote ou du casier

